

Cheminement des dossiers

Décanat des études

Cheminement par étapes du traitement des dossiers au Décanat des études

Évaluation périodique de programme

	Programme de grade	Programme sans grade
	Baccalauréat ▪ Baccalauréat avec majeure ▪ Baccalauréat menant à un brevet d'enseignement ▪ Maîtrise ▪ Doctorat	Programme court 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles ▪ Certificat/mineure ▪ Microprogramme de 1 ^{er} cycle ▪ DESS
Décanat des études (DÉ)	Coordination et gestion du processus d'ÉPP	Coordination et gestion du processus d'ÉPP
Consultation (modules concernés et départements)	Oui	Oui
Bureau de l'international	Non	Non
Analyse financière	Oui	Oui
CDD	Non	Non
Commission des études, de la recherche et de la création (CERC)	Approbation	Approbation
Direction Études et Recherche (DER)	Transmission du dossier	Transmission du dossier
CAPFE	Transmission du dossier seulement pour Baccalauréat menant à un brevet d'enseignement	Non
Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) BCI	Non	Non
Conseil des études et AG (UQ)	Non	Non
Comité des programmes universitaires (CPU)	Non	Non
Financement	Non	Non
Direction du recensement et des déclarations (DRD)	Émission du code si révision menant à un nouveau programme	Émission du code si révision menant à un nouveau programme
CAD	Non	Non